

Faisons face ensemble avec solidarité et sens des responsabilités

15 avril 2020



31 ème jour de confinement l'épidémie ne passera pas par nous Ensemble À la maison



LA POSTE de Septèmes

Intervention d'André Molino

A la demande du Maire

La Poste de Septèmes est réouverte depuis le mardi 14 avril du lundi au vendredi de 9h à 12h

DISTRIBUTION DU COURRIER

Mercredi - Jeudi - Vendredi



Médecins de garde

en cas d'urgence

Week-end du

Samedi 18 - Dimanche 19 avril Numéro de la garde : 04 91 51 11 36

Samedi 25 - Dimanche 26 avril Numéro de la garde : 06 09 56 25 26

ATTENTION

Ensemble À la maison

Le confinement est prolongé au moins jusqu'au 11 mai

restez toujours à la maison

urgence vitale

Observez strictement les mesures de confinement

> **Appliquez parfaitement** les gestes barrières qui vous protègent et protègent votre entourage.

vu à Septèmes



merci !

Ils sont là au quotidien pour nous aider à vivre confinés













La Police municipale aussi contribue au respect du confinement avec tact et mesure

Horaires d'ouverture de la Mairie

Les services administratifs sont fermés à l'accueil du public mais une

permanence téléphonique,

uniquement pour les urgences, est assurée du

> lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au 04.91.96.31.00

Urgences sociales 04 91 96 31 11

Urgences état civil Inhumations-décès 04 91 96 31 10

Confinement Circulation **Interdictions**

Couvre-feu de 20h à 5h

Fermeture totale toutes les aires de sports et de loisirs et l'interdiction de toute pratique sportive sur ces équipements.

Interdiction (véhicules, cyclistes, joggers, promed'accéder aux neurs) espaces naturels et aux massifs forestiers ainsi qu'aux zones de stationnement adjacentes.

Dans le cadre de leurs missions Police nationale et Police municipale sont mobilisées pour effectuer les contrôles utiles au respect strict des mesures de confinement.

MARSEILLE La Métropole PROVENCE **AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

met en place un dispositif d'aide exceptionnelle et dérogatoire dans le cadre de son dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes rattaché au Service de la Cohésion Sociale.

pour les aides sollicitées durant cette période de confinement.

De nombreux jeunes, parmi lesquels les étudiants, ont vu leurs revenus diminués voir leurs situations totalement bouleversées en raison du COVID-19 et du confinement qui s'en est suivi.

C'est pourquoi et ce, depuis le début du confinement, le Fonds d'Aide aux Jeunes est en ordre de marche pour pouvoir assurer un suivi de ces aides avec un accent plus particulier sur les aides d'urgence et de subsistance en:

- Privilégiant la délivrance des aides par virement
- Assouplissant les exigences dans la procédure eu égard aux publics qui n'étaient pas en capacité de réunir les éléments nécessaires (ex : pièces dossiers via photo smartphone, documents revus et processus revisités).

Au regard de l'urgence, une dérogation concernant les bénéficiaires "Etudiant" est mise en place. Elle concerne principalement les aides d'urgence et de subsistance. Ainsi, Tout étudiant qu'il soit Boursier ou Non peut désormais solliciter une aide du FAJ.

- L'étudiant peut solliciter une aide d'urgence à hauteur de 80 € 1 seule fois
- Il peut aussi solliciter une aide de subsistance qui varie de 150 à 300 € et ce 3 fois si sa situation le nécessite.
- En cas de nécessité, il peut cumuler les 2 aides

Sur un plan pratique :

- Un réfèrent au sein de l'équipe FAJ est identifié afin d'assurer la bonne gestion et le suivi de ces aides.
- Toutes ces aides se font sous forme de virement bancaire afin de gagner du temps et de l'efficience, au regard de la fermeture partielle de nombreux bureaux de poste

Les conditions pour bénéficier de ces aides

■ Être âgés de 18 à 25 ans

(veille du 26^{ème} anniversaire pour les personnes toujours inscrits dans une formation ayant débutée avant leur 25ème anniversaire ou être inscrit dans le cadre du PACEA avant le 25^{ème} anniversaire)

- Être français ou étrangers en situation régulière de séjour et résidant sur le territoire métropolitain
- Répondre aux conditions de ressources préétablies

Procédure:

Afin d'obtenir une aide "subsistance" et "urgence" les étudiants doivent se rapprocher d'un travailleur social pour monter un dossier FAJ. L'ensemble des partenaires, parmi lesquels, les Mission Locales, l'ADDAP, l'ANEF, l'APCARS, le CROUS et toutes les structures du travailsocial, sont bien au fait des dispositifs et des dérogations ainsi que des pièces nécessaires pour assister le public jeune dans le montage de son dossier. Nous sommes en constante relation avec eux afin de les accompagner et d'assurer le suivi des dossiers. Nous nous sommes de plus adaptés à leur condition de travail en cette période de confinement.

Pour toute information : faj@ampmetropole.fr

Pour les jeunes Septémois.es,

la permanence de la Mission locale est suspendue. Vous pouvez la contacter par téléphone ou par mail. Toutes les coordonnées sur le site

www.missionlocalemarseille.fr

SERVICE ENFANCE ÉDUCATION

15 avril 2020

soutien - appui - aide psychologique

Nous vivons tous une situation inédite qui impacte fortement notre vie familiale, sociale et professionnelle. Le sentiment d'insécurité, les manifestations de stress, d'angoisse peuvent tous nous affecter et avoir des répercussions fortes sur notre santé mentale.

Il est alors important de solliciter le soutien de nos familles, de nos amis, de nos voisins, de nos collègues, mais aussi, et c'est moins habituel, le soutien d'associations et de professionnels spécialisés, pour nous, pour nos enfants, pour notre relation parents/enfants.

Deux solutions :

Parents

L'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) d'Aix et du Pays d'Aix a mis en place une permanence téléphonique - 06 48 14 65 22

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h,

pour soutenir les familles pendant le confinement.

Pour vous inscrire et faire une demande de rappel, envoyez un message avec vos coordonnées à :

contactaix@ecoledesparents.org

Ces rendez-vous téléphoniques avec des psychologues et des professionnels de l'accompagnement parental sont gratuits.

Enfance & COVID a mis en place un

N° vert gratuit - téléphonique - 0805 827 827

Du lundi au samedi, de 10h à 18h E-mail: contact@enfance-et-covid.org

Pour toutes et tous

L'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA

a déployé une

plateforme d'écoute téléphonique : 04 97 13 50 03 De 9h à 20h - Du lundi au vendredi - Appel gratuit.

Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP)

Un dispositif national de prise en charge médico-psychologique a également été instauré via le numéro vert

24h/24 et 7j/7 - 0 800 130 000 en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).

Prenez soin de vous et de votre famille

Service municipal Enfance - Education ipe@ville-septemes.fr - 04 91 96 31 15

vacances de Printemps Comment occuper ses enfants à la maison?

Alors que le confinement se poursuit, il est de plus en plus compliqué de trouver des idées pour occuper les enfants, une fois les devoirs finis. Nous vous livrons quelques idées pour occuper vos chérubins. La sélection que nous vous avons préparé devrait satisfaire tous les goûts et tous les âges. Vous pouvez la consulter sur l'Espace citoyens : www.espacecitoyens.net/ville-septemes, rubrique "Actualités" à droite de l'écran. Nous espérons que ces activités ludiques, culturelles et créatives animeront le quotidien de vos lionceaux en cage, et permettront de vous libérer du temps pour souffler...

ACTIVITES POUR DIVERTIR LES ENFANTS

Sur internet

https://naitreetgrandir.com

Ce site regroupe toute une liste d'idées pour occuper vos enfants : activités physiques, découvertes, bibliothèques numériques, contes en ligne, dessins et bricolages, jeux et activités à imprimer ou pas, jeux éducatifs et activités scolaires, plateformes de musées, sciences et expériences, spectacles et cinéma...

https://www.chefbambino.fr/

Inscrivez-vous au programme Classe Bambino et tous les jours à 8h20, recevez parmail une nouvelle activité cuisine à réaliser avec vos enfants ! Recettes de cuisine parent-enfant, ateliers créatifs, jeux, quiz, coloriages...

https://petiteschassesautresor.com/

Une fois le ventre plein, pourquoi ne pas opter pour une chasse au trésor... à la maison ? C'est le concept développé par le blog petiteschassesautrésor, qui propose de télécharger gratuitement un "kit dé en main" pour transformer son "jardin en savane africaine, son salon en tombeau de Toutânkhamon, ou encore sa salle de bain en sous-marin". Ce kit contient pas moins de 120 activités différentes et permet aux enfants de passer un moment de qualité et ludique avec leur parents.

https://www.hugolescargot.com

Imaginé il y a plus de quinze ans par une institutrice et totalement gratuit, ce site est une véritable mine d'or pour enfants : origami, peinture au yaourt, découpage, milliers de coloriages à imprimer, avec des animaux, des mandalas ou des super-héros, ainsi qu'un répertoire de plus 500 comptines pour tous les âges et toutes les envies.

https://www.botaki.fr

Botaki propose aux enfants de 6 à 10 ans des kits de plantes de saison à cultiver, disponibles seuls ou en abonnement, un capteur pour suivre l'état de santé de sa plantation mais surtout une application ludoéducative gratuite pour approfondir et tester ses connaissances en botanique. De quoi éveiller les petites mains vertes.

https://www.charivarialecole.fr

Un défi par jour : écrire un tautogramme, se déguiser, faire de l'origami, dessiner un rébus, inventer des charades, planter une graine, réaliser un bateau qui flotte...

IFCINAT CHITHAFFI SOCIFIF

https://taleming.com

Des histoires et de la musique à écouter pour le plaisir ou pour se cultiver...

http://www.momes.net/Blog/L-Ecole-des-Loisirs-des-albumsfilmes-gratuits-pour-les-enfants-pendant-le-confinement

l'Ecole des loisirs met en ligne gratuitement des albums filmés de sa collection!

https://www.izneo.com:

Le leader de la BD numérique en France IZNEO a mis en accès libre sur son site 6.000 bandes dessinées, mangas et autres comics pour "les plus jeunes, mais aussi les parents, pendant un mois". Ces BD peuvent être dévorées sur smartphone, tablette, Nintendo Switch, mais aussi sur une télé Android.

artsandculture.google.com

La plateforme Google Arts & Culture permet de découvrir virtuellement 550 musées et institutions dans le monde, avec une fiche informative pour chaque œuvre d'art présentée et des expériences immersives à 360°. Musée du Quai Branly, château de Versailles, MoMa à New York ou Rijksmuseum à Amsterdam... Chaque galerie recèle des véritables trésors et vos enfants en seront les heureux explorateurs.

https://www.france.tv/france-5/culottees

Au total, 30 courts dessins animés diffusés sur les plateformes de France Télévisions, pour construire son féminisme et lutter contre les inégalités de sexe et de genre depuis la salle de jeux. Avertissement

cependant, certains sujets tels que les violences faites aux femmes ou le harcèlement sexuel s'adressent davantage «aux grands» de l'école primaire et à leurs aînés (70 % des enfants de moins de 11 ans ont vu des images pornographiques); ils peuvent choquer, et doivent par conséquent être visionnés en présence d'un adulte disponible pour répondre à leurs ques-

https://www.franceinter.fr:

contes pour les 5-7 ans, imaginés et racontés par des auteurs

https://www.franceculture.fr

Une sélection de fictions jeunesse à écouter, de 6 à 16 ans (et plus). Il y en a pour tous les âges! Tintin ou Astérix en version sonore, des contes, des

fictions en musique, des histoires pour s'endormir, d'autres pour la journée. De quoi s'échapper avec joie grâce à l'imaginaire.

BOUGERETDANSER

https://papapositive.fr

En particulier les vidéos pour "faire bouger les enfants" (séance de gym, parcours sportif à l'intérieur, croco saut...)

open.spotify.com/playlist

La marque Petit bateau a concocté une playlist de 72 titres sur la plateforme Spotify pour que les petits dansent, bougent et relâchent la pression. Que les parents se rassurent tout de suite, «Pirouette cacahuète» et Henri Dès ne seront pas de la partie. En revanche France Gall, David Bowie, Beyoncé et Daft Punk, oui. De quoi faire monter la fièvre du samedi soir dans le salon.

A la television

La Chaine GULLI lance une pastille pour les enfants confinés: « Trop bien chez toi »

Apprendre à optimiser son temps en cette période de confinement. Ce nouveau programme de sketchs de moins de deux minutes mise sur la créativité contre l'ennui avec au menu du sport, des activités manuelles mais aussi quelques conseils de sécurité sanitaire. Mag Lesggy, Joan Faggianelli, Gaëlle Marie, Moussier Tombola ou encore Gwendal Marimoutou ont été choisis pour incarner ce nouveau rendez-vous.



CONFINEMENT - INTERDICTION de brûlage des déchets verts



Le confinement est l'occasion pour certains de réaliser des travaux d'entretien de leurs espaces verts.

Or, les mesures prises pour limiter la propagation du Covid-19 a conduit à la fermeture de la plupart des déchetteries. Dans ce contexte, le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, feuilles, aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes, etc.) et déchets ménagers est interdit dans le département des Bouches-du-Rhône conformément à la réglementation sur les brûlages (arrêté préfectoral du 20 décembre 2013).

Cette interdiction doit être respectée scrupuleusement pour éviter de surcharger les services d'incendie et de secours.

Ces déchets verts sont à stocker sur sa propriété à distance des habitations en vue de leur évacuation quand le confinement sera terminé et que les déchetteries auront réouvert.

Cette interdiction ne doit pas empêcher la réalisation des obligations légales de débroussaillement, dans le respect des mesures barrière et en toute sécurité pour éviter de se blesser, en amont de la période à risque incendie de forêt. De même que pour les déchets verts, les résidus seront stockés sur la propriété à distance des habitations.

Plus d'informations:

http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Emploi-du-feu-et-brulage

Pollution - Émission de particules fines 10 kg de déchets verts brûlés = 1000 km parcourus en véhicule diesel

SÉCURITÉ AU TRAVAIL-SOUTIEN À L'ÉCONOMIE #7 15 avril 2020

travail-emploi.gouv.fr.

Au travail, dans tous les secteurs, les **gestes barrière** et les **règles de distanciation** sont la meilleure protection contre la propagation du Covid-19.

Le ministère du Travail a mis en place une équipe d'experts, dédiée à formuler des préconisations.

Au total, 23 fiches guides sont proposées en ligne sur le site *travail-emploi.gouv.fr*.

Onglet : Fiches conseils métiers

En consultation et/ou téléchargement, des fiches pratiques à votre disposition pour renforcer la sécurité au travail.

Elles concernent les métiers dans 3 secteurs :

Agriculture, élevage, agro alimentaire, Commerce de détail, restauration, hôtellerie, Autres services : caisse, boulangerie, chauffeur/livreur, commerçant de détail, vente à emporter, dépannage interventions à domicile, agent de sécurité, éleveur, garagiste, paysagiste/jardinier, cuisinier, aide à domicile et services à la personne, ambulancier, ...

Elles sont composées de rappels sur les modes de transmission du Covid 19 puis de consignes spécifiques en 3 phases : préparer - réaliser - vérifier.

La CCI Aix marseille Provence

propose aussi une fiche pratique (#17) sur le thème : COVID 19 Santé et sécurité au travail en période d'épidémie.

www.ccimp.com

Prolongement des possibilités de report

des **cotisations sociales et impôts directs** des entreprises pour le mois d'avril

Dans le cadre du plan de soutien de l'économie, le gouvernement a décidé de reporter les cotisations sociales et les impôts directs dus à partir du 15 mars. Ces mesures de trésorerie sont mises en œuvre par la direction générale des finances publiques (DGFIP) et le réseau des URSSAF.

Concernant les cotisations sociales :

- L'échéance du 15 avril pourra être reportée et son paiement pourra être modulé.
- L'échéance du 20 avril est de nouveau automatiquement reportée pour les travailleurs indépendants mensualisés
- Les micros entrepreneurs peuvent ajuster leur paiement du 30 avril

Les mêmes modalités sont applicables pour les employeurs en paiement mensuel et trimestriel qui acquittent les cotisations de retraite complémentaire le 25 avril.

Concernant les impôts, comme en mars, les entreprises qui subissent des difficultés financières liées à la crise sanitaire auront la possibilité de demander un report de leurs échéances d'impôts directs d'avril.

Pour toutes les démarches :

Artisans/commercants TI classiques:

https://www.secu-independants.fr/contact/ Motif "action sanitaire et sociale"

Professions libérales:

https://www.contact.urssaf.fr/categorie.do;jsessionid=C7C3AB3 B715A55FFC928E9BF565E4195.server3 Motif "Déclarer une situation exceptionnelle"

Auto-entrepreneurs

https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/unequestion/nous-contacter/courriel.html Motif "Je rencontre des difficultés de paiement"